

36399-2026 - Mededinging

Frankrijk – Technische ontwerpdiensten – Etudes de dénivellation de la bretelle d'entrée du diffuseur n° 50 sur Autoroute A8

OJ S 12/2026 19/01/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Diensten

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Economische zaken

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Etudes de dénivellation de la bretelle d'entrée du diffuseur n° 50 sur Autoroute A8

Beschrijving: La présente consultation concerne les prestations d'études relatives à la dénivellation de la bretelle d'entrée du diffuseur n° 50, à Nice, sur l'autoroute A8. Il s'agit de la suite du projet d'aménagement de la Sortie Ouest de la Voie Mathis, qui consiste à : - prolonger l'infrastructure unidirectionnelle à deux voies, et raccorder une voie au boulevard du Mercantour (RM 6202) et l'autre voie à l'autoroute A8 en direction d'Aix-en-Provence; - rétablir le réseau viaire en surface notamment aux abords de la tranchée ouverte et des 2 trémies de sorties. Les études portent sur les prestations suivantes : - Établissement du Dossier de Demande de Principe (DDP) conformément aux dispositions de la circulaire du 19 juillet 2023; - Études particulières de signalisation : dossier de modification du Schéma Directeur de Signalisation (SDS), Projet de définition de Signalisation (PDS).

Identificatiecode van de procedure: 27d1cce5-dd22-4220-8a5b-9fd4daf74559

Interne identificatiecode: DMO.MCC-26.004-3

Type procedure: Niet-openbaar

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71320000 Technische ontwerpdiensten

Aanvullende classificatie (cpv): 71311220 Dienstverlening voor wegenbouwtechniek, 71332000

Geotechnische diensten, 71322000 Technische ontwerpen voor constructie van civieltechnische werken, 71241000 Haalbaarheidsstudie, adviesverlening, analyse

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Aanvullende informatie: ESCOTA est une société de droit privé et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Seuls les candidats retenus à l'issue de la phase candidature seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le DCE dossier de consultation sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers (ou de la date mentionnée dans ce

courrier) aux seuls candidats admis à soumissionner. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme <https://consultations-escota.omnikles.com>, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 "Condition de présentation". Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis (candidature) en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli (candidature) « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis (candidature) seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com. Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : Le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel est le cas, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. À défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre pour un même marché. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires, ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le Maître d'Ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. À défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés au paragraphe 5.1.9, au regard : - de leur capacité économique et financière ; - de leur capacité technique et professionnelle. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du § 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ESCOTA, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies au CCAP. Une clause sociale est prévue d'être insérée au marché.

2.1.4. Algemene informatie

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aankondiging

Louter nationale uitsluitingsgronden: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9. du présent avis.

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Etudes de dénivellation de la bretelle d'entrée du diffuseur n° 50 sur Autoroute A8

Beschrijving: La présente consultation concerne des prestations d'études portant sur la constitution du Dossier de Demande de Principe (DDP), l'établissement du dossier de modification du Schéma Directeur de Signalisation (SDS), et l'établissement du Projet de définition de Signalisation (PDS) relatifs à la dénivellation de la bretelle d'entrée du diffuseur n° 50 de l'autoroute A8, sur la commune de Nice. Les prestations seront réalisées en plusieurs étapes et phases, dont certaines peuvent être parallèles : - Étude pluridisciplinaire - étape 1 phase 1 : Appropriation, recueil et analyse des données; - Étude pluridisciplinaire - étape 1 phase 2 : rédaction d'une note d'hypothèses, étude de faisabilité pluridisciplinaire (incluant analyse multicritère des solutions possibles) (démarche itérative); - Étude pluridisciplinaire - étape 2 : Constitution du DDP; - Études de signalisation – étape 1 : Constitution du SDS (y compris recueil d'entrants nécessaires et concertation Collectivités Locales); - Études de signalisation – étape 2 : Constitution du PDS. Pour chacune de ces étapes et phases, les prestations incluent également des missions complémentaires (exemple : pilotage d'investigations, synthèse et intégration d'études spécialisées, insertion urbaine, contribution aux actions de communication).

Interne identificatiecode: DMO.MCC-26.004-3

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Diensten

Belangrijkste classificatie (cpv): 71320000 Technische ontwerpdiensten

Aanvullende classificatie (cpv): 71311220 Dienstverlening voor wegenbouwtechniek, 71332000

Geotechnische diensten, 71322000 Technische ontwerpen voor constructie van civieltechnische werken, 71241000 Haalbaarheidsstudie, adviesverlening, analyse

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Aanvullende informatie: Lieu principal d'exécution: Commune de Nice, département des Alpes Maritimes, Autoroute A8, réseau Escota.

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 40 Maanden

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): neen

Aanvullende informatie: Modalité de financement et de paiement : Origine de financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou du projet de décompte par le titulaire.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectie criterium: Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. Liste et description succincte des conditions: Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectie criterium: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal exigé: le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est 283 000 € (deux cent quatre vingt trois mille euros).

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectie criterium: Capacité technique et professionnelle: Liste et description succincte des critères de sélection: Les candidats complèteront le tableau des qualifications ou équivalence (pièce C1) et le tableau des références (Pièce C2), conformément aux modèles téléchargeables à l'adresse indiquée à l'article 5.1.11. - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après. Le candidat devra disposer des qualifications suivantes ou équivalent : - OPQIBI 1002 - étude de projets complexes en géotechnique ou équivalent; - OPQIBI 1104 - étude de voiries complexes ou équivalent; - OPQIBI 1108 – étude de tunnels ou de souterrains ou équivalent; - OPQIBI 1418 – études de systèmes de signalisation et de gestion d'ouvrages d'infrastructure ou équivalent; - Références en aménagements urbains: la fourniture de ces références constitue une exigence minimale requise pour cette procédure. En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des

prestations de même nature à celles demandées pour obtenir l'identification professionnelle susmentionnée. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Une liste des principales études exécutées, de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes géotechniques et d'exploitation, au cours des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution du destinataire (certificat de capacité) où à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. - Pièce C3 : Titres d'études et professionnels des experts géotechniques, ouvrages d'art, et hydrogéologie. - Pièce C4 : Moyens d'études (logiciels de calculs géotechniques et calcul ouvrages d'art). Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés en 5.1.9 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis, respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 5

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Talen waarin de aanbestedingsstukken officieel beschikbaar zijn: Frans

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 17/02/2026 16:00:00 (UTC+01:00) Midden-Europese tijd, West-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Elektronische facturering: Toegestaan

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken**Raamovereenkomst:**

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Informatie over de termijnen voor beroep: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille : - Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 ; un délai de 16 jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à 11 jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel - Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'Ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009.

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisaties**8.1. ORG-0001**

Officiële naam: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Registratienummer: 56204152500071

Afdeling: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Postadres: 432 avenue de Cannes BP41

Stad: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Postcode: 06210

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Contactpunt: DMO - Service Marchés et Contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefoon: +33493485000

Internetadres: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Eindpunt voor informatie-uitwisseling (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Kopersprofiel: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Tribunal judiciaire de Marseille

Registratienummer: 17130111200776

Postadres: 6 rue Joseph Autran

Stad: MARSEILLE

Postcode: 13006

Onderverdeling land (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankrijk

E-mail: tj-marseille@justice.fr

Telefoon: +33491155050

Fax: +33491544290

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

Bemiddelingsorganisatie

8.1. ORG-0000

Officiële naam: Publications Office of the European Union

Registratienummer: PUBL

Stad: Luxembourg

Postcode: 2417

Onderverdeling land (NUTS): Luxembourg (LU000)

Land: Luxemburg

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefoon: +352 29291

Internetadres: <https://op.europa.eu>

Rollen van deze organisatie:

TED eSender

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: 4dbb7894-aaca-4768-bfe5-875784ffc98c - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 16/01/2026 09:12:13 (UTC+00:00) West-Europese tijd, GMT

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 36399-2026

Nummer uitgave PB S: 12/2026

Datum van bekendmaking: 19/01/2026